



N° 24.47

**Attribution marché achat de bennes
neuves pour les déchèteries**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le bureau dûment convoqué le 23 octobre 2024
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 20.28
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 6 novembre 2024
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Monsieur ROSET Patrick
Madame DEBES Céline
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

Une consultation a été publiée pour l'achat de bennes neuves pour les déchèteries avec pour date et heures limites de réception des offres le 17 septembre 2024 à 10 h 00

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 06 novembre 2024 à 14 h 00.

La commission a attribué le marché à la société GILLARD pour un montant annuel estimatif de 71 440.00 € HT, soit 85 728.00 € TTC, sans retenir l'option

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer ce marché ainsi que toutes les pièces correspondantes.

La présente délibération a été votée à l'unanimité par le bureau.

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré les 6 novembre 2024

Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 06 novembre 2024

Michel FAYET,
Président.

